



Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

2024 DAE 92 Subvention (40 000 euros) et convention avec l'association ESPEREM (6ème) pour l'animation du Point Paris Emploi du 14ème.

**PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Le présent projet de délibération a pour objet l'octroi d'une subvention de 40 000 euros à l'association ESPEREM dans le cadre de son projet d'animation du Point Paris Emploi situé dans l'annexe de la Mairie du 14ème arrondissement de Paris.

Les Points Paris Emploi (PPE) assurent une mission d'Accueil, d'Information et d'Orientation de premier niveau, gratuite et anonyme, à destination de tous les Parisiens.nes en recherche d'emploi, de réorientation professionnelle ou de formation.

Les PPE mettent par ailleurs à disposition des usagers les offres de recrutement à la Ville et de ses entreprises partenaires. Ils relaient l'information concernant les sessions de pré-recrutement et de formation organisées par la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) avec les entreprises partenaires de la Ville. Certains PPE sont des lieux d'accueil de ces sessions. Les Points Paris Emploi jouent ainsi un rôle actif dans la mise en relation directe des Parisien.ne.s en recherche d'emploi avec les entreprises du territoire qui recrutent.

Les PPE assurent, pour la plupart, une programmation d'ateliers et d'évènements d'accompagnement à l'emploi (techniques de recherche d'emploi, aide à la rédaction d'un CV, coaching, maîtrise des réseaux sociaux professionnels, etc.).

Enfin, chaque PPE entretient sur son territoire un réseau partenarial avec les autres acteurs de l'emploi et organise des évènements « emploi » (comme la Semaine Pour l'Emploi).

Le réseau des PPE est piloté par le Bureau de l'Emploi de la DAE. Il est à ce jour composé de 11 points sur le territoire parisien. La gestion d'une partie de ces points est assurée par des partenaires associatifs spécialisés dans l'emploi :

- L'EPEC pour les PPE des 10e et 18e arrondissements,

- L'AFPA pour le PPE du 11ème arrondissement,
- L'École de la 2e chance pour le PPE du 19e arrondissement,
- La Mission locale de Paris pour les PPE des 13e, 20e arrondissements et depuis septembre 2021, pour le PPE installé au sein du Quartier Jeunes implanté dans le 1er arrondissement.

D'autres PPE sont gérés par des services rattachés à la Ville :

- La Maison Étudiante (DAE) pour les PPE des 3e et 6e arrondissements,
- L'Espace Parisien pour l'Insertion Moisant (DSOL) pour le PPE du 15e arrondissement.

Enfin le Point Paris Emploi du 14ème, hébergé au premier étage de l'annexe de la Mairie du 14ème arrondissement, situé 26 rue Mouton Duvernet, est animé depuis avril 2023 par l'association ESPEREM, dont le siège social est situé au 83 rue de Sèvres à Paris 75006, mais dont les locaux principaux sont situés au 134 avenue du Général Leclerc 75014 Paris.

L'association ESPEREM intervient en faveur de la prévention, l'insertion et la réinsertion sociales de publics en difficulté. Elle est fortement implantée dans le 14ème arrondissement où elle développe des actions en lien avec l'insertion professionnelle, l'emploi et la formation professionnelle, dont certaines sont financées par la Ville de Paris notamment en direction des publics des quartiers prioritaires du 14ème arrondissement.

Le bilan 2023 de l'animation du Point Paris Emploi par ESPEREM montre une forte mobilisation de la structure pour faire connaître ce lieu ressource et mobiliser les moyens et les partenaires pour accompagner les Parisiens.nes dans leur recherche d'emploi ou de formation. Un millier de bénéficiaires ont fréquenté le lieu et plus de 230 ateliers ont été organisés sur une année. Sur la base de son projet d'animation, il est proposé ici que l'association ESPEREM, continue et renforce cette animation pour l'année 2024.

Dans le cadre de son projet d'animation et de gestion du PPE du 14ème, ESPEREM mobilisera des professionnels pour assurer un accueil et une orientation du public sur 5 demi-journées par semaine. L'association proposera également des ateliers collectifs et rendez-vous individuels visant à favoriser l'inclusion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. ESPEREM propose dans sa programmation de travailler avec les acteurs de l'emploi du 14^{ème} arrondissement et de participer activement au réseau des 10 autres Points Paris Emploi.

La Mairie du 14e arrondissement met à disposition d'ESPEREM les locaux du Point Paris Emploi, situé dans son annexe, au 26 rue Mouton Duvernet. La Mairie du 14e contribuera aux orientations proposées à l'association et assurera un suivi de son projet, aux côtés de la DAE.

Afin de permettre à l'association ESPEREM de poursuivre la réalisation de son projet d'animation du Point Paris Emploi du 14e, je vous propose de m'autoriser à lui accorder notre soutien par l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 euros, et à signer la convention de partenariat et de mise à disposition des locaux entre la Ville de Paris, la Mairie du 14e arrondissement et l'association ESPEREM, dont le texte est joint à cet exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris